



Bagnolet, le 25 mai 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un simulacre de concertation

L'**UNSA Fonction Publique** a participé, ce jour, à une réunion multilatérale sur la gouvernance des retraites, comprenant deux volets : le droit à l'information des agents et le pilotage du système des retraites.

L'**UNSA Fonction publique** est favorable à une bonne information des agents publics afin qu'ils puissent déterminer leur départ en retraite dans les meilleures conditions possibles.

Sur la question de la gouvernance, l'**UNSA Fonction publique** a rappelé son attachement à une Fonction publique de carrière et précisé clairement son refus d'une caisse de retraite pour la Fonction publique d'Etat (que l'Etat serait d'ailleurs incapable aujourd'hui de provisionner). Nous sommes également opposés à l'attribution d'une personnalité morale au Service des retraites de l'Etat (SRE).

En revanche, l'**UNSA Fonction publique** est prête à étudier le principe d'une information commune et régulière sur les retraites de la Fonction publique dans le cadre d'une section spécialisée du futur Conseil commun de la Fonction publique qui sera constitué prochainement.

Lors de cette réunion, le secrétaire d'Etat Georges Tron nous a, une nouvelle fois, déclaré que rien n'était tranché ni arbitré pour cette réforme des retraites, ce dont nous doutons fortement.

En effet, nous apprenons ce jour, par la Presse nationale, certaines des décisions qui auraient été prises par le Gouvernement.

L'**UNSA Fonction publique** tient à dénoncer la méthode utilisée qui est négative en termes d'image quand on prétend rénover le dialogue social.

Elisabeth DAVID
Secrétaire Générale